

BIENVENUE À L'INSA RENNES

Livret d'accueil
étudiant
2022-2023



Le mot d'accueil du directeur



En rejoignant l'INSA Rennes, vous allez pouvoir réaliser votre ambition de vous former avec exigence à l'ingénierie de haut niveau pour devenir l'un ou l'une des nouveaux diplômés du Groupe INSA.

Le concept « INSA » a été créé en 1957 par Gaston Berger, chef d'entreprise, philosophe et directeur des enseignements supérieurs, sur le modèle des campus américains : un lieu de vie où le savoir et la culture cohabitent, où l'humain est au centre des préoccupations.

De ce fait, les enseignements scientifiques et techniques complétés par des sciences humaines et sociales constituent le cœur de votre formation. La forte interaction avec le monde socio-économique représente l'une des spécificités des INSA et vous permet de rentrer très tôt en contact à la fois avec les laboratoires de recherche et avec les entreprises.

Notre ambition est de former des ingénieur.es ayant une grande ouverture d'esprit, initiateurs du changement et capables de relever les défis des transitions de notre décennie et des dix-sept Objectifs de Développement Durables (ODD) définis par les Nations Unies. L'INSA Rennes entend ainsi former une nouvelle génération d'ingénieurs et de scientifiques qui sera, à son tour, actrice du changement et des transitions énergétiques, environnementales, sociales et numériques, dans les entreprises et au service d'un monde meilleur.

Au cours de votre formation, vous aurez à effectuer des choix : rejoindre la filière internationale, intégrer l'une des 8 spécialités, sous statut d'étudiant ou d'apprenti, choisir des filières optionnelles (sportives ou artistiques), postuler à une filière hybride ou à un double-diplôme. Vous aurez également la possibilité de choisir où effectuer vos stages (en France, en Europe ou à l'étranger), d'opter pour un séjour académique à l'international, de définir votre projet de fin d'études, de suivre un master puis un doctorat si la recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat vous intéressent, et de vous investir dans une association ou encore développer un talent artistique.

Plus que jamais conscient de son impact social, l'INSA Rennes souhaite fournir à chacun les clés pour s'épanouir et réussir ses études, quel que soit l'investissement éducatif dont il a bénéficié avant de pousser la porte de notre établissement. Vous évoluerez pour cela au cœur d'un campus de 17 hectares propice aux échanges, à la convivialité et à la coopération. Un campus vert, durable et responsable, fertile au développement de l'hybridation des savoirs et de l'intelligence collective.

À travers ce livret d'accueil, vous trouverez toutes les informations pratiques pour votre nouvelle vie d'étudiant à l'INSA Rennes. Les personnels de notre institut sont là pour vous accompagner dans votre parcours et, en cas de difficultés, pour vous aider chaque fois que nécessaire.

Je vous encourage à poursuivre la réalisation de votre projet professionnel avec volonté et détermination et vous souhaite des études pleines de réussite et d'épanouissement.

Vincent Brunie, Directeur de l'INSA Rennes

Sommaire

01	Mot d'accueil du directeur de l'INSA Rennes	12	La bibliothèque
03	Les contacts	13	Le centre multimédia
04	Le calendrier	13	Le laboratoire de langues
05	S'informer	14	Le pôle Santé-Prévention-Handicap
06	Se connecter	23	La vie étudiante
07	Vivre sur le campus	27	Les étudiant.e.s internationaux
11	Le restaurant INSA		

Les contacts

Pour contacter la personne souhaitée, il suffit d'écrire : *prenom.nom@insa-rennes.fr*

Directeur > **Vincent Brunie**

Directrice Générale des Services > **Stéphanie Lasquelléc**

Directeur des Formations > **Patrice Leguesdron**

Directeur de la Recherche et de la Valorisation > **Hervé Folliot**

Directrice Europe et International > **Isabelle Thibon**

Directeur des Relations Entreprises et Partenariats > **Jean-François Dupuy**

Directrice STPI > **Marilyne Cornen**

Directeur EII > **Laurent Bédât**

Directeur MA > **Mounir Haddou**

Directeur INFO > **Jean-Louis Pazat**

Directeur E&T > **Matthieu Crussière**

Directrice E-CDTI (Apprentissage) > **Anne Layec**

Directeur GCU > **Mohammed Hjjaj**

Directeur GMA (Initial et apprentissage) > **Lionel Leotoing**

Directrice GPM > **Soline Boyer**

Directrice des Humanités > **Marie Ducrocq**

Masters Recherche > **Anne-Laurence Fesselier**

Masters of Science > **Martine Champagnat**

Service Scolarité/Admission > **Catherine Fayolle**

Service Hébergement > **Adrien Girault**

Service Restauration > **Michel Boudet**

Pôle Santé/Prévention/Handicap > **Éloïse Brault**

Bibliothèque > **Chloé Lailic**

Service Sécurité > **Tony Mougnot**

Direction du Système d'Information > **Damien Bongard**

Service Communication > **Jeanne-Mathilde Chanoine**

Numéro d'urgence 24/24 : 02.23.23.82.01

*Enregistrez-le tout de suite dans votre répertoire,
il peut vous être utile !*

Le calendrier

LES VACANCES UNIVERSITAIRES 2022/2023

> Toussaint : du 29 octobre au 6 novembre 2022

> Noël : du 17 décembre 2022 au 2 janvier 2023 inclus

> Hiver : du 18 février au 26 février 2023

> Printemps : du 15 avril au 1^{er} mai 2023 inclus

PÉRIODE DE FERMETURE DE L'INSA RENNES

Noël : du 21 décembre 2022 au 2 janvier 2023 inclus

Lundi de Pentecôte : 29 mai 2023

Été : du 31 juillet au 15 août 2023 inclus

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DU CAMPUS

Les bâtiments de l'INSA Rennes sont accessibles avec votre carte d'accès

> Accueil : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h

> Centre multimédia : du lundi au dimanche de 7h30 à 00h

> Bibliothèque : du lundi au vendredi de 9h à 20h

En septembre – du lundi au vendredi de 9h à 18h

En période d'examens – du lundi au vendredi de 9h à 21h

En période de vacances scolaires et en juin – du lundi au vendredi de 9h à 17h30

Les horaires sont mis à jour en temps réel sur l'application Affluences :

<https://affluences.com/biblinsa>



S'informer

*Suivez toutes les actualités du campus
et tenez-vous informés des événements à venir !*

LES OUTILS RESSOURCES DISPONIBLES SUR LE CAMPUS ET EN LIGNE

- > Les écrans dynamiques sur le campus
- > Le site Internet de l'INSA Rennes : www.insa-rennes.fr
- > Le site Intranet de l'INSA Rennes : <https://intranet.insa-rennes.fr>
(accessible par authentification)
- > La newsletter de la communauté INSA Rennes, le vendredi, tous les 15 jours dans votre boîte mail
- > Les réseaux sociaux  @insa_rennes
 @INSA_Rennes
 @INSA Rennes - Institut Nationale des Sciences Appliquées de Rennes



Se connecter

L'INSA Rennes vous attribue un compte informatique pour toute la durée de votre inscription dans l'établissement. Les login et mot de passe vous sont communiqués lors de l'inscription et ils vous sont personnels.

Ce compte informatique va vous permettre d'accéder à tous les services numériques de l'école (Wifi, messagerie, emploi du temps, notes, cours en ligne, impression, etc.).

LES LIENS UTILES POUR COMMENCER

- > Accès au Wifi de l'établissement : **insaWifi**
- > Votre messagerie 500 Mo (accès via l'ENT) : **prenom.nom@insa-rennes.fr**
C'est le moyen unique pour l'établissement de vous contacter, pensez à la consulter régulièrement !

*Écogeste : videz régulièrement votre corbeille
et vos mails envoyés !*

- > Votre Espace Numérique de Travail (ENT) : **<https://ent.insa-rennes.fr>**
C'est la plateforme d'entrée pour tous vos outils.
- > Votre ADE : **<https://ade.insa-rennes.fr>**
C'est l'accès vers votre emploi du temps.
- > Moodle : **<https://moodleng.insa-rennes.fr>**
Retrouvez vos cours disponibles en ligne.

Vivre sur le campus

LA CARTE D'ACCÈS

Tous les personnels et étudiant.e.s INSA dispose d'une carte à puce sans contact donnant accès aux bâtiments et au restaurant.

Cette carte sert également de porte-monnaie électronique pour les usagers qui paient chaque repas au restaurant INSA. Pour les étudiant.e.s internes, il n'est pas nécessaire de recharger le porte-monnaie électronique.

Pour tous les autres usagers, le rechargement du porte-monnaie électronique se fait soit sur la borne bancaire du restaurant, soit à l'agence comptable, située au bâtiment 1.

2 statuts pour les étudiant.e.s hébergé.e.s

STATUT ÉTUDIANT.E INTERNE

Pour les internes, la souscription du forfait restauration comprend, en plus de la chambre/studio en résidences, les 3 repas journaliers (sauf samedi, dimanche matin, vacances scolaires et jours fériés).

STATUT ÉTUDIANT.E EXTERNE HÉBERGÉ.E.S

Les externes hébergés peuvent bénéficier de la restauration du site au prix du ticket étudiant externe non logé en fonction de leur besoin. Les bâtiments d'hébergement disposent de pièces communes équipées de kitchenette.

Le passage d'un forfait à l'autre est possible en cours d'année selon certaines modalités.

LA CARTE D'ÉTUDIANT.E

Votre carte annuelle d'étudiant.e est indispensable pour vous présenter aux examens. Elle permet également d'obtenir des réductions à l'extérieur du campus INSA (cinéma, transport, etc.).

Service Vie Au Campus

serv-vac@insa-rennes.fr

02.23.23.84.86

Ouvert du lundi au vendredi // 8h-12h

et 13h-16h30 sauf le mercredi après-midi



ACCÈS DANS LES RÉSIDENCES

L'accès dans les résidences est sécurisé. Vous entrez au moyen de votre carte personnelle d'accès.

Afin d'éviter l'intrusion de personnes extérieures à l'INSA, vous devez impérativement vous assurer que la porte est bien refermée après votre passage.

Vous disposez d'une clé de chambre non reproductible et d'une clé de boîte aux lettres. Attention, les clés perdues seront facturées.

Le service Hébergement de l'INSA a le droit d'entrer dans les logements pour des raisons de service en respectant l'intimité du locataire. Le logement est attribué à une seule personne. L'hébergement de personnes supplémentaires est interdit et entraîne l'exclusion immédiate des résidences sans préavis.



LA SÉCURITÉ

La sécurité des résidences relève de la responsabilité de chacun pour le bien-être de tous :

- > fermez la porte de votre chambre à clé dès que vous la quittez même pour un temps très court ;
- > fermez à clé les pièces communes dès que vous ne les utilisez plus ;
- > ne pas donner ou prêter vos clés ;
- > veillez à bien refermer les portes d'accès aux résidences derrière vous pour éviter les intrusions.

LA VIE EN COLLECTIVITÉ

Les résidences sont votre lieu de vie mais également un lieu de travail, on y vit en collectivité. Le respect des autres est indispensable. Une modération du bruit en journée et le calme sont donc absolument nécessaires. Si ces consignes ne sont pas respectées, les sanctions peuvent aller jusqu'à l'exclusion sans préavis.

Ne jouez pas avec les extincteurs et le système de sécurité incendie. Ce matériel doit toujours rester en parfait état. Il y va de votre vie et de celle des autres résidents. En cas de déclenchement intempestif des alarmes, l'exclusion des résidences est immédiate sans préavis.

En cas de problème, n'hésitez pas à joindre le service Sécurité de l'INSA Rennes au 02 23 23 82 01, 24h/24 et 7j/7. De plus, des rondes sont assurées par les agents de sécurité, tous les jours, de 18h à 7h.

L'HYGIÈNE

Chaque résident doit descendre sa poubelle de chambre et la déposer dans les containers situés au pied des résidences.

Écogeste : le tri sélectif s'applique partout sur le campus, des poubelles de tri sont à votre disposition sur votre lieu de vie mais également dans les bâtiments de formation !

Tous les bâtiments de l'INSA, résidences comprises, sont non-fumeurs.

Vous ne vivez pas seul.e, pensez aux autres !

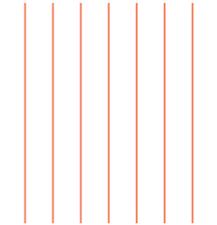
LE MÉNAGE DES LOCAUX COMMUNS

L'entretien des locaux communs (sanitaires, halls, couloirs) est assuré par les agents de service de l'établissement. Le nettoyage des chambres et des pièces communes relève de la responsabilité des résident.e.s.

Dans les pièces communes, équipées de frigos et de plaques électriques : les poubelles doivent être descendues tous les dimanche soir ou lundi matin par les locataires de chaque étage. Les pièces communes ne doivent pas servir de lieu de stockage pour des aliments d'épicerie sèche, votre vaisselle ou des aliments surgelés.

En cas de non-respect des consignes d'hygiène ou de nuisances répétées, la pièce commune peut être condamnée par le service Hébergement pendant un temps allant de quelques jours à quelques semaines.

À vous de respecter votre lieu d'habitation !



DANS VOTRE CHAMBRE : il est interdit de cuisiner dans les chambres. Tout appareil non autorisé par le règlement intérieur sera confisqué. Les sorties VMC doivent toujours être dégagées et en aucun cas obstruées. Un contrôle d'hygiène et de sécurité sera régulièrement assuré par le service Hébergement.

Un forfait ménage sera facturé si la chambre est restituée sans nettoyage en fin de séjour ou d'année universitaire. Le résident est responsable de la literie et des meubles de son logement. Il est interdit de les déplacer. Un état des lieux est réalisé à l'entrée et à la sortie et le mobilier sera également vérifié régulièrement.

LES SERVICES EN RÉSIDENCE

CONNEXION INTERNET

Tous les logements sont connectés au réseau informatique. Cela vous permet d'accéder gratuitement aux ressources pédagogiques de l'INSA Rennes via l'ENT. L'accès à Internet est à votre charge via le fournisseur d'accès Quantic Télécom (www.quantit-telecom.net). Plusieurs forfaits sont proposés selon la durée de votre séjour.

RÉPARATIONS

Tout problème matériel (plomberie, électricité, chauffage, etc.) doit être signalé directement au Service Technique et Immobilier (STI) via une demande par ticket : ENT -> Demande d'assistance -> Technique et immobilier.

Afin de faciliter l'intervention du personnel du STI, veillez à ranger votre chambre. Le remplacement des ampoules dans les logements est à la charge des locataires.

COURRIER

La délivrance du courrier est assurée par l'INSA. En revanche, les colis ne sont pas pris en charge par le service Courrier de l'établissement. Les colis doivent être livrés dans des points relais et dépôt de colis de proximité.

Afin de vous assurer de bien recevoir votre courrier, pensez bien à mettre votre nom sur votre boîte aux lettres et à bien remplir vos coordonnées postales avec vos noms et prénoms ainsi que votre numéro de chambre.

LAVERIE

Une laverie est à votre disposition au sous-sol de la résidence Cézembre.

STATIONNEMENT

Des parkings sont à votre disposition devant ou à proximité de chaque résidence. Trois garages à vélos sont à votre disposition (sous-sol des résidences Arz, Bréhat et Glénan). Votre clé de chambre vous permet d'accéder à ces garages.

Ne laissez pas votre vélo à l'extérieur la nuit même avec un anti-vol.

Respectez les places réservées aux personnes en situation de handicap et ne stationnez pas devant et sur les bandes jaunes pour permettre l'accès des secours si besoin.



Le restaurant INSA

L'INSA Rennes dispose de son propre restaurant accessible aux étudiant.e.s et personnels de l'établissement. La carte d'accès est indispensable pour accéder au restaurant. Il est ouvert du lundi au vendredi (matin, midi et soir) ainsi que le dimanche soir.

En dehors des jours et horaires d'ouverture du restaurant de l'INSA, les Restaurants Universitaires sont également accessibles. La carte d'étudiant INSA permet d'acheter des tickets Restaurant Universitaire.



La bibliothèque

www.biblio.insa-rennes.fr

bibliotheque@insa-rennes.fr

02.23.23.83.55

Les bibliothécaires sont à votre disposition et vous proposent de nombreux services pour vous accompagner tout au long de votre cursus.



ÉTUDIER DANS UN CADRE PROPICE À LA RÉFLEXION ET AU TRAVAIL COLLABORATIF AVEC DES RESSOURCES ACCESSIBLES EN LIGNE ET SUR PLACE

- > des horaires d'ouverture élargis en période d'examens
- > 3 salles de travail en groupe réservables en ligne
- > 6 postes informatiques
- > des bases de données accessibles via biblio.insa-rennes.fr
- > des ouvrages et des revues en sciences fondamentales et en sciences de l'ingénieur
- > une offre de formation à l'Information Literacy pour développer vos compétences informationnelles

PROFITER D'UNE OFFRE CULTURELLE ENRICHISSANTE ET DIVERSIFIÉE

- > des sélections de documents en lien avec l'actualité scientifique, culturelle, sociétale et insalienne
- > des romans, dont les nouveautés primées, en plusieurs langues
- > des revues culturelles
- > des bandes dessinées en plusieurs langues
- > des DVD
- > des expositions et rencontres culturelles et scientifiques
- > une grainothèque

Après inscription à la Bibliothèque de l'INSA Rennes, vous pouvez emprunter dans toutes les bibliothèques des établissements suivants : EHESP, ENSCR, ENS Rennes, INSA Rennes, Sciences Po Rennes, Université Rennes 2 et Université de Rennes 1, avec les mêmes règles de prêt !

Le Centre Multimédia

Le Centre Multimédia est composé de 6 salles rassemblant une centaine de postes de travail en libre-service et d'une salle de visioconférence. Les postes de travail sont connectés aux réseaux informatiques et permettent ainsi l'accès à de nombreuses ressources (logiciels) et à Internet.

Lors de leur inscription, les étudiant.e.s s'engagent à respecter la charte de bon usage de l'informatique et des réseaux, disponible sur l'Intranet (Informations pour tous / Système d'information / Chartes informatiques / Charte informatique pour les étudiants). Celle-ci définit les règles et obligations des personnes utilisant les systèmes informatiques de l'établissement.

Le Centre Multimédia est libre d'accès 7j/7 et de 7h à minuit ; la carte d'accès aux bâtiments est nécessaire.

Le laboratoire de langues

Situé en salle 225 du bâtiment 2, le laboratoire de langues est équipé de PCs permettant d'accueillir un.e enseignant.e et 26 étudiant.e.s. Cet outil pédagogique permet de faire face aux enjeux de la mobilité internationale et au développement d'innovations pédagogiques.



Le pôle Santé-Prévention-Handicap

Accueil / Gestion administrative : Virginie Alotto

02 23 23 85 70 - Virginie.Alotto@insa-rennes.fr

> Lundi et mardi : 12h45 - 16h30

> Jeudi : 7h30 - 11h30 et 12h45 - 16h30

Infirmière : Catherine Le Bonder-Fricot

02 23 23 82 02 - Catherine.Le-Bonder@insa-rennes.fr

Psychologue : Éloïse Brault

02 23 23 86 60 - Eloise.Brault@insa-rennes.fr

*La visite médicale est obligatoire en première année.
Pensez à prendre rendez-vous au Service Santé
des étudiants dès le premier semestre !*

L'infirmière de l'INSA Rennes apporte aux étudiants :

- > écoute et conseil ;
- > soins d'urgence et soins courants ;
- > orientation si besoin vers un médecin, un service hospitalier, un service social, un psychologue ;
- > prise de sang sur rendez-vous et sur prescription médicale ;
- > information et prévention sur des thèmes de santé publique.

+ + + +

+ + + +

+ + + +

+ + + +



Horaires d'ouverture :
lundi et mardi
 10:00 - 12:00 / 12:45 - 17:00
mercredi
 9:00 - 12:00
jeudi
 10:00 - 12:00 / 12:45 - 18:00
vendredi
 10:00 - 12:00 / 12:45 - 17:00

LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Un coup de blues, des problèmes de sommeil ou de stress, des idées noires, etc...

la psychologue de l'INSA Rennes propose un espace d'écoute, de soutien et d'échanges quelles que soient les difficultés rencontrées par les étudiants.

Elle reçoit les étudiants sur rendez-vous, sans jugement et en toute confidentialité. Elle est également chargée de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANT.E.S EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'un accueil et d'un accompagnement individualisés gérés par la chargée de mission handicap, également psychologue de l'INSA Rennes :

- > aménagements pédagogiques : étalement du cursus (en liaison avec les enseignants), organisation de soutien pédagogique, aides à la prise de notes, tutorats etc. ;
- > aménagements des examens : majoration de temps pour les épreuves écrites, pratiques et orales, aides techniques, secrétariat d'examen etc. ;
- > aide technique : proposition d'outils pour compenser le handicap.

Pour mettre en place les aménagements pédagogiques et d'examens, la rencontre avec un médecin du Service Santé des étudiants de Beaulieu est obligatoire.

*Que vous soyez victime ou témoin,
comment agir ?*

Avec ou sans la **fiche "Alerte harcèlement et violences sexuelles et sexistes"** remplie, vous pouvez contacter directement le Pôle Santé :

- > Catherine Le Bonder-Fricot (Catherine.Le-Bonder@insa-rennes.fr), l'infirmière de l'INSA Rennes
- > Éloïse Brault (Eloise.Brault@insa-rennes.fr), la psychologue de l'INSA Rennes
- > les membres de la cellule Harcèlement et autres violences sexistes et sexuelles (etudiants-stopVSS@insa-rennes.fr)

La fiche d'alerte permet de rendre compte des faits, de ne rien oublier. En aucun cas elle n'est obligatoire lorsque vous prenez contact.

Les personnes contactées informeront la cellule qui étudiera la situation, apportera des réponses et reviendra vers vous rapidement. Les membres de la cellule se sont engagés à respecter la confidentialité des informations transmises.

CHARTRE ÉTHIQUE ET DE FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE

Cette cellule s'adresse aux étudiant.e.s de l'INSA Rennes.

Elle vise à répondre à toutes situations de harcèlement et autres violences sexistes et sexuelles commises sur le campus de l'INSA et/ou par une personne étudiant, travaillant ou résidant à l'INSA Rennes.

Il peut notamment s'agir d'une situation :

- > d'injures sexistes
- > de diffamation à caractère sexiste
- > d'administration de substance à son insu (drogue du violeur)
- > d'exhibition sexuelle
- > de voyeurisme et atteinte à la vie privée
- > de discrimination sexuelle
- > d'harcèlement sexuel
- > d'agression sexuelle
- > de viol ou tentative de viol

LE SERVICE SANTÉ DES ÉTUDIANT.E.S

Le SEE vous propose :

- > consultations gratuites de gynécologie et de contraception sur rendez-vous ;
- > diététique - relaxation ;
- > permanence infirmière.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h
Campus de Beaulieu
Bât. 21, à côté du Diapason
02 23 23 55 05

LES MÉDECINS, LES PHARMACIES, LES URGENCES

À proximité de l'INSA Rennes, quelques contacts :

- > SAMU : 15
- > polyclinique de Cesson-Sévigné (urgences) : 02 99 25 50 50
- > cabinet médical des Longs Champs : 02 99 38 43 78
- > Dr Sallard : 3 rue Pierre Bellesculée - 02 99 63 65 88
- > SOS médecins : 02 99 53 06 06
- > infirmières libérales : - cabinet d'infirmière des Longs Champs : 06 37 56 39 49
- cabinet d'infirmière Boulevard Alexis Carel : 09 81 36 65 30
- > urgence école dentaire : 02 99 28 24 00
- > cabinet dentaire : 310 route de Fougères 02 99 27 01 66
- > cabinet de kinésithérapeute : - cabinet des Longs Champs 02 99 38 44 94
- cabinet 14 rue du Patis Tatelin 09 81 74 34 94
- > pharmacie centre commercial des Longs Champs (10h à 20h) : 02 99 38 41 50

L'ASSISTANTE SOCIALE DU CROUS

L'assistante sociale du CROUS assure des permanences au service santé des étudiants de Beaulieu et de Villejean.

- > Beaulieu : 02 23 23 55 05
- > Villejean : 02 99 14 14 67

La fiche d'alerte Harcèlement et autres violences sexistes et sexuelles à transmettre à l'adresse mail : etudiants-stopVSS@insa-rennes.fr est disponible sur l'Intranet :

> Informations pour les étudiants

> Espace Santé & prévention

> Cellule Harcèlement et autres violences sexistes et sexuelles

Pour mettre en place les aménagements pédagogiques et d'examens, la rencontre avec un médecin du Service Santé des étudiants de Beaulieu est obligatoire.

CONFIDENTIALITÉ ET PARTAGE DES INFORMATIONS

Les membres de la cellule s'engagent à respecter la confidentialité des informations transmises par l'étudiant.e. Ces règles de confidentialité concernent à la fois l'étudiant.e qui dépose le formulaire et les tiers pouvant être concernés. Seuls les membres de la cellule partageront systématiquement les informations, avec le consentement de l'étudiant.e. D'autres personnels peuvent, exceptionnellement, être associés aux échanges de la cellule, sur proposition de l'étudiant.e ou de la cellule, mais seulement avec le consentement de la victime et s'ils s'engagent à respecter la confidentialité des informations.

COMPOSITION DE LA CELLULE

> Chargée de mission Égalité Femme/Homme

> Directrice Générale des Services

> Directeur de la Formation

> Responsable Sécurité & Prévention des Risques

> Chargée des Affaires Juridiques

> Infirmière

> Psychologue



Une seule adresse mail
etudiants-stopVSS@insa-rennes.fr

Cette adresse mail générique sécurisée est le point d'entrée pour toute demande d'information des étudiants INSA et un des supports pour déposer le formulaire d'alerte. L'infirmière et la psychologue sont les destinataires de cette adresse générique. Pour mettre en place les aménagements pédagogiques et d'examens, la rencontre avec un médecin du Service Santé des étudiants de Beaulieu est obligatoire.



MISSIONS DE LA CELLULE

« HARCÈLEMENT ET AUTRES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES »

> **Prévenir et informer** sur le harcèlement et autres violences sexistes et sexuelles au sein de l'INSA : page sur l'intranet, affichages, organisation d'évènements ou de sensibilisation, réponses aux sollicitations sur l'adresse générique, lien de collaboration avec l'AEIR et de l'association les Insatisfaites, lien de collaboration avec les associations et les établissements d'enseignement supérieur du territoire.

> **Transmettre et réceptionner** le document d'alerte « harcèlement et autres violences sexistes et sexuelles » à remplir par la victime et remis sous pli confidentiel à l'infirmière ou la psychologue ou déposer sur le mél générique « étudiants-stopVSS@insa-rennes.fr ». Le document est accessible sur l'intranet INSA.

> **Répondre à l'étudiant.e**, les jours suivant le dépôt du formulaire d'alerte, pour l'informer que son alerte est bien prise en compte et lui rappeler les procédures de la cellule. Proposition d'un entretien avec l'infirmière ou la psychologue.

> **Écouter la victime**. La personne identifiée par l'étudiant.e, infirmière ou psychologue, sera la personne référente dans sa démarche. Lorsque qu'une relation de confiance s'établit avec un 1er interlocuteur, il s'agit que cet interlocuteur suive la procédure de bout en bout.

> **Rencontrer l'étudiant-e et rédiger un rapport** circonstancié des faits à partir de sa parole : l'aider à rassembler les souvenirs, à faire une chronologie des faits, à préciser les ressentis, les conséquences des faits (santé, études, vie sociale, etc.), noter les personnes témoins, etc. Il sera remis et signé par l'étudiant.e.

> **Rencontrer l'auteur supposé des faits et les témoins**. Un binôme (personne référente + un autre membre de la cellule) recevra l'auteur présumé/témoins pour recueillir leur version des faits. Un compte rendu circonstancié sera rédigé. Il sera remis et signé par les personnes concernées.

> **Réunir la cellule** afin de :

- présenter la situation et partager les informations (anonymement ou non, selon le choix de l'étudiant.e),
- qualifier les faits,
- identifier les réponses à apporter : enquête interne, mesures conservatoires, sanctions disciplinaires si faits avérés, etc.
- rédiger un compte-rendu des réunions.

> **Accompagner l'étudiant.e** dans ses démarches :

- la police si il/elle souhaite faire un dépôt de plaintes ;
- le/la médecin ;
- le/la psychologue ou psychiatre ;
- les associations d'aide aux victimes.

> **Classer et archiver** les dossiers selon les règles RGPD.



La vie étudiante

Les associations étudiantes

L'INSA Rennes encourage et soutient les associations et initiatives étudiantes qui rythment l'année universitaire. Une cinquantaine de clubs et associations sont présents sur le campus, dont l'Amicale des étudiants, connue pour organiser chaque année le festival musical Rock'n Solex.

Si s'investir dans la vie étudiante permet d'apprendre à travailler en équipe, gérer du matériel, maîtriser des coûts, communiquer, c'est aussi une source d'épanouissement personnel dans un juste équilibre entre travail et loisirs.

Des aides financières aux projets étudiants sont possibles à travers la Commission Vie étudiante et de Campus (CIVC)



L'AMICALE DES ÉLÈVES-INGÉNIEUR.E.S
DE L'INSA RENNES (AEIR)

Créée en 1967, l'AEIR est l'association des élèves-ingénieurs de l'INSA Rennes.

Elle compte plus de 840 adhérents. Son objectif est de développer des activités et d'organiser des événements sur le campus, mais aussi de tisser des liens avec les associations rennaises, les étudiants des autres INSA et les alumni.

La carte d'amicaliste vous permet de bénéficier de réductions sur les soirées et d'accéder librement au Foyer.



L'Amicale se compose de 3 sections :

> Foyer & K-Fet des étudiants

Le Foyer est un espace de rencontres pour les élèves-ingénieurs de l'école, entièrement géré par les membres de l'Amicale. C'est aussi un lieu de concerts, de soirées et de spectacles. La K-FET est un espace de détente pour décompresser, prendre un café, faire un baby-foot, etc.

> Événements

L'activité de l'Amicale est rythmée par de nombreuses manifestations, organisées par les élèves-ingénieurs ; certaines sont devenues de véritables événements d'envergure : Rock'n Solex, Un des Sens, le Gala, Insal@n, etc.

> Clubs & associations

- Musique et Spectacles : Bebop / Club Musique / Son et Lumière / Boom
- Environnement : INSA environnement
- Solidarité : INSA Satisfait-e-s / Solid'Alim
- Gastronomie : Oenologie / Gastronomie
- Informatique : INSapp / Jeux en réseaux / Robotique
- Jeux : Club échecs / Club Poker / Jeux de Rôles
- Voyage et Ouverture Internationale : Trip'Club / BEAR
- Intégration et Prévention : WEI / WEIPA / Club Amour
- Art et Culture : Club Théâtre Impro / Club Photo / Club Ciné / BiiP / Radio Le Magéphone / INS'A Capella
- Etc.

Et vous, quelle association rejoindrez-vous ?

Découvrez toutes les associations de l'INSA Rennes lors du forum organisé à la rentrée par les étudiants.



L'AS - ASSOCIATION SPORTIVE

L'AS permet aux élèves-ingénieurs de pratiquer une activité physique en proposant plus d'une trentaine de sports. Elle organise également diverses manifestations : les championnats de France des grandes écoles, le Run'INSA by Night, le tournoi international de football gaélique, etc.
as@insa-rennes.fr
02 23 23 84 76
<https://asinsarennes.wordpress.com>

FORUM GRAND OUEST

Le Forum Grand Ouest organise tous les ans un forum de rencontre et de recrutement entre professionnels et étudiants. Ce salon est désormais une référence dans la région.
contact@forumgrandouest.com
02 23 23 85 77
www.forumgrandouest.com

EAI - ÉCHANGE AFRIQUE INSA

An organization dedicated to international solidarity, the EAI leads a number of actions in Africa (building schools, training centers, etc.)
eai@insa-rennes.fr
<https://www.echange-afrique-insa.fr>

OUEST INSA - JUNIOR ENTREPRISE

OUEST INSA est une association étudiante qui permet de mettre en contact les élèves-ingénieurs avec le monde du travail par le biais de la gestion de projets, l'organisation d'événements, la réalisation d'études ou encore le développement de relations avec les entreprises. Ouest INSA permet de valoriser son CV.
contact@ouest-insa.fr
02 23 23 85 72
www.ouest-insa.fr

INS'INDIA

L'association Ins'India a pour but de soutenir des orphelinats ou écoles indiennes. L'équipe d'étudiants INSA mène des actions sur le campus et aux alentours tout le long de l'année afin d'échanger, de sensibiliser et de récolter des fonds pour le voyage humanitaire.
insindia@insa-rennes.fr
<https://insindiablog.wordpress.com>



Les étudiant.e.s internationaux

À votre arrivée

ACCUEIL PERSONNALISÉ

Des moniteurs d'accueil sont à la disposition des étudiants internationaux pour les accueillir à la gare de Rennes ou à l'aéroport Saint-Jacques-de-la-Lande en périphérie de Rennes, ainsi que pour répondre à leurs éventuelles questions. Contact : welcomestudents@insa-rennes.fr

AIDES AU LOGEMENT

Les étudiants internationaux titulaires d'un titre de séjour peuvent bénéficier des aides au logement de l'État français. Les dossiers d'ALS (chambre) ou d'APL (studio), disponibles sur le site internet de la CAF (www.caf.fr), sont à remplir dès réception du récépissé de demande du titre de séjour délivré par la préfecture ou après validation du visa long séjour par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration). Le service Vie Au Campus de l'INSA fournit ensuite l'attestation d'hébergement qui complète le dossier d'aide au logement.



COUVERTURE SOCIALE & ASSURANCES

Les étudiants internationaux doivent s'affilier à la Sécurité Sociale française pour en bénéficier. Cette démarche est obligatoire. (assurance maladie en France). Les étudiants européens doivent être en possession de la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Pour compléter les prestations de sécurité sociale, il est fortement conseillé aux étudiants d'adhérer à une mutuelle étudiante. Les étudiants doivent également souscrire aux assurances Responsabilité Civile et Logement.

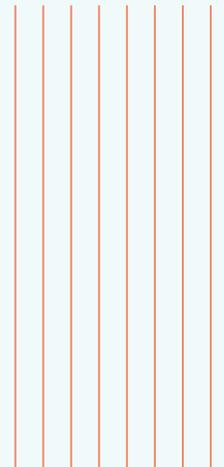
HÉBERGEMENT-RESTAURATION SUR LE CAMPUS INSA

Tous les étudiants internationaux peuvent bénéficier du logement et de la restauration sur place (statut étudiant interne). Le forfait annuel « interne » comprend le logement en résidence et 3 repas journaliers au restaurant INSA. Le règlement du loyer forfaitaire annuel s'effectue mensuellement. Les étudiants reçoivent un mail chaque mois afin d'effectuer le paiement en ligne via l'application Paybox. Les étudiants peuvent également choisir une option hébergement sans restauration et organiser leurs propres repas. Pour les étudiants internationaux hébergés en résidence INSA (chambre ou studio meublé), le linge de lit (drap, couverture, traversin) peut être fourni sur demande, à l'exception du linge de toilette. Contact : serv-vac@insa-rennes.fr



BUDGET – BANQUE

Pour séjourner en France, il faut justifier de certains revenus. Un justificatif de revenus est d'ailleurs demandé dans le cadre du renouvellement du titre de séjour. La moyenne pour un budget mensuel est de 800 € (www.campusfrance.org/fr). La vie à Rennes est cependant moins chère qu'à Paris. Il est possible de faire des demandes de bourse auprès du pays d'origine ou d'organismes spécialisés. L'ouverture d'un compte dans une banque est gratuite. Elle nécessite des attestations de logement et de ressources. Le délai d'enregistrement permettant d'obtenir un relevé d'identité bancaire est de 15 jours. La délivrance d'un chéquier et l'utilisation des chèques sont gratuites. En revanche, la délivrance d'une carte de crédit est payante, entre 15 et 35 €.



Pendant votre séjour

LES ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES

COURS EN ANGLAIS

À la demande des étudiants, certains cours en Master Ingénieur et en Master Recherche peuvent être assurés en anglais.

PERFECTIONNEMENT EN FRANÇAIS

L'INSA Rennes propose à tous ses étudiants internationaux des cours de perfectionnement en Français Langue Étrangère (FLE). Adaptés aux niveaux de A2 à C1, les cours de FLE portent sur la langue et la culture françaises ainsi que sur le français scientifique.

INFORMATIONS UTILES AU SÉJOUR

Les étudiants peuvent trouver sur les sites internet du CMI - Centre de Mobilité Internationale (cmi.univ-rennes.fr), de Rennes Métropole (www.metropole.rennes.fr) et de la Région Bretagne (www.bretagne.bzh), l'agenda culturel de la ville de Rennes et de la région Bretagne avec des idées de sorties et de visites à faire ainsi que des informations pratiques (transports, plan de Rennes, etc.).

En ce qui concerne les questions :

- > sur la vie sur le campus : **voir les moniteurs d'accueil**
- > pédagogiques : **contacter le correspondant « relations internationales »**
- > administratives : **contacter le service « relations internationales »**
- > sur les démarches préfecture : **contacter le CMI**

Avant de repartir

ATTENTION !

- > les étudiants doivent faire signer leur attestation de fin de présence ;
- > s'ils ont été hébergés à l'INSA, ils doivent envoyer un préavis de départ au maximum 1 mois avant leur départ. Le service Relations Internationales leur enverra une lettre modèle.

Dans le cadre du programme AMBASSADEUR, les étudiants sont invités à faire la promotion de l'INSA Rennes dans leur université d'origine et à s'inscrire sur le site internet www.francealumni.fr.

Les étudiants sont incités à passer au service des Relations Internationales avant leur départ de l'INSA, un kit avec des brochures leur sera remis pour présenter l'INSA Rennes.

Contacts

CORRESPONDANTS RELATIONS INTERNATIONALES PAR DÉPARTEMENT

STPI-1^{er} cycle : Sylvie ROBINET, responsable de la filière internationale
EII : Maxime PELCAT et Lu ZHANG
GCU : Kinda HANNAWI (mobilité entrante) et Samuel MASSON (mobilité sortante)
GMA : Philippe ÉCHARD et André BURGUIERE
GM : Mohamed CAMAR-EDDINE
INFO : Valérie GOURANTON et Nikos PARLAVANTZAS
SRC : Philippe MARY et Maryline HÉLARD
SGM : Sylvie ROBINET et Laurent PEDESSEAU
HUMAS : Dominique FOURÉ, responsable du Français Langue Étrangère (FLE)
et Cécile HÖLZNER-JACQUES, correspondante UFA (Université Franco-Allemande)

SERVICE EUROPE ET INTERNATIONAL

Directrice Europe et International : Isabelle THIBON
Pilotage de la mobilité internationale étudiante : Isabelle THIBON
Responsable de service et coordinatrice institutionnelle Erasmus+ : Anne-Sophie GABLIN
Chargée de la mobilité sortante zone Europe & des aides à la mobilité stages à l'étranger : Isabelle MESGUEN
Chargée de la mobilité sortante zone hors Europe : Victoria FOURE-FOURNIER
Chargée de la mobilité entrante et des doubles-diplômes : Carole BOURLEY
Chargée des aides à la mobilité stages, de la mobilité des personnels et du paiement des bourses: Béatrice BOUTIER
international@insa-rennes.fr

CHARGÉ DE MISSION RELATIONS INTERNATIONALES (RI)

Afrique : Kidiyo KPALMA
Amérique latine : Isabelle THIBON
INSA Euro-Méditerranée : Daniel MÉNARD

SERVICE SCOLARITÉ / INSCRIPTIONS

scol@insa-rennes.fr

Liens utiles

CAMPUS FRANCE

Campus France donne également de nombreuses informations sur les séjours en France et la mobilité étudiante notamment avec une fiche de présentation de la ville de Rennes.
> www.campusfrance.org/fr
> www.campusfrance.org/fr/ressource/rennes

LE CENTRE DE MOBILITÉ INTERNATIONALE

Le CMI aide les étudiants étrangers dans leurs démarches administratives, et donne des informations utiles concernant l'hébergement, la vie quotidienne, la région Bretagne et la ville de Rennes.
> cmi.univ-rennes.fr
> 1 place Paul Ricœur à Rennes (métro Charles de Gaulle)



leeve
LANGUAGES DIFFERENTLY

L'APPLICATION DE PARRAINAGE ET D'ENTRAIDE ENTRE ÉTUDIANTS

Rejoignez la communauté INSA et la communauté de l'ENSC Rennes sur LEEVE et devenez membre d'un réseau solidaire d'entraide et d'accueil des étudiants.

Il vous suffit de suivre les étapes suivantes :

- 1/ Télécharger l'application LEEVE sur votre mobile <https://www.leeve.fr/fr>
- 2/ Inscrivez-vous avec le code de la communauté INSA / ENSCR « INSA-ENSCR-student »
- 3/ Rencontrez des étudiants « MEET »
- 4/ Discutez en « GROUPES »

INSA Rennes

20 Avenue des Buttes de Coësmes
CS 70839 • 35708 Rennes Cedex 7

Tél. +33 (0) 2 23 23 82 00

Fax +33 (0) 2 23 23 83 96

www.insa-rennes.fr

